Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 24 (1987)
Heft: 851

Rubrik: L'invité de DP

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'INVITE DE DP

Féodalité 2000

La féodalité n'existe plus en Suisse. En principe. Le sentiment populaire à l'égard des puissants reste pourtant assez proche de celui qui liait autrefois les vilains au seigneur qui les exploitait en assurant leur protection. En cette fin de 20e siècle, ce sont surtout les banques qui suscitent - et exploitent - cet avatar du sentiment féodal.

Le peu que nous savons de la vie ordinaire des gens du Moyen Age ne porte pas à croire que les sujets devaient nécessairement aimer leur suzerain, ni que leurs compliments étaient sincères. Les courbettes dont on gratifiait son seigneur, pour s'attirer ses bonnes grâces, pouvaient cacher de solides rancoeurs et des haines tenaces. Mais en temps normal, les hommes normaux préféraient une vie servile à une vie constamment menacée. L'allégeance au seigneur, détenteur des murailles et de la force armée, était l'unique moyen de s'assurer un minimum de sécurité.

Même sur fond de haine et de rancoeur, le lien féodal poussait les gens à penser et à s'exprimer en termes de crainte, de respect et de reconnaissance. Tant que le système fonctionnait, les récoltes rentraient et le seigneur protégeait ses sujets des brigands ou des armées étrangères. La disparité des trains de vie, les exactions ou les abus du droit de cuissage trouvaient alors mille justifications dans la conscience populaire. A moins qu'il n'ait gravement failli à ses devoirs les plus élémentaires, le seigneur était au bénéfice d'une complaisance héréditaire de la part de ses protégés. Nul ne se permettait de contester ses jugements ou ses décisions.

Ce genre d'attitude est universel. Il est propre à l'état d'enfance. L'archétype en est la dépendance aveugle du petit enfant à l'égard de ses parents, vus comme omniscients, tout-puissants, seuls dispensateurs possibles de sécurité et même d'identité.

Voyons donc ce qui se passe entre le peuple suisse et ses banques.

Le lien de dépendance est évident : presque chaque Suisse, aujourd'hui, compte sur une banque pour mettre son salaire à l'abri des voleurs, cacher sa fortune aux yeux de ses semblables ou lui procurer les fonds nécessaires à la réalisation de ses projets. Cette dépendance individuelle se double d'une dépendance collective, du fait que la prospérité du pays semble indissolublement liée à celle des banques.

C'est ainsi que, sans examen, le peuple a repoussé à une écrasante majorité la dernière initiative du parti socialiste sur les banques. C'était une bonne initiative, qui aurait protégé les intérêts du peuple en permettant de mieux poursuivre les grands escrocs, sans attenter à la fonction économique des banques. Mais les banques ont dit non, et le peuple leur a obéi. Le réflexe féodal a joué.

Les représentants du peuple, démocratiquement élus, obéissent en majorité au même réflexe. On a pu le voir l'an dernier au parlement fédéral, lors des débats sur la "place financière suisse" : il a suffi que quelques serviteurs zélés de quelques grandes banques réclament en leur faveur des allégements fiscaux, avec quelques vagues arguments sur la concurrence internationale, pour que de fortes majorités les approuvent sans broncher, et probablement sans réfléchir. Malgré une contre-argumentation solide du Conseil fédéral.

A Genève, on voit l'Exécutif cantonal lui-même s'incliner comme un seul homme devant les desiderata pourtant éminemment discutables d'une grande banque. Le Conseil d'Etat genevois accorde à l'UBS des autorisations de construction pour un projet mammouth (voir DP 850) en totale contradiction avec sa volonté de "maîtriser la croissance", solennellement proclamée lors du discours gouvernemental de Saint-Pierre. La banque a demandé, la banque a raison, remercions-la d'avoir choisi de rester à Genève. Et le Grand Conseil d'obéir à son tour, jugeant sans doute impertinent et malpoli, voire dangereux, de se poser la moindre question sur l'opportunité du projet.

Les liens féodaux qui soumettent le pouvoir démocratique aux banquiers sont une réalité de notre temps. Ancrés dans la psychologie des profondeurs, ils ne sont pas près de se dissoudre. Dans l'immédiat, il faut espérer que les banquiers n'en abusent pas trop. Pour les y aider, une petite jacquerie démocratique - par exemple le référendum contre le super-centre administratif de l'UBS à Genève - devient nécessaire.

Laurent Rebeaud

L'invité de DP s'exprime en toute liberté dans cette tribune. Laurent Rebeaud est conseiller national écologiste.

Placements sans arrière-goût

■ (*cfp*) L'Action place financière suisse-tiers-monde (1) a déjà produit un nombre important de publications. Elle vient d'éditer un petit guide original à l'intention des épargnants "responsables" (2).

Il s'agit d'une brochure présentant les différents modes de placement d'argent ainsi que les régimes de la prévoyance-vieillesse (deuxième et troisième piliers). Suivent des conseils pratiques groupés sous trois titres : le choix d'une banque n'est pas indifférent / placement dans des entreprises de développement, des entreprises autogérées ou autres / adresses.

Inutile de redonner ici la liste, ni même de mettre en évidence tel ou tel établissement recommandable pour les personnes désireuses de faire travailler leur argent sans accepter le principe qui veut que celui-ci n'ait pas d'odeur. Signalons simplement que certaines entreprises, déjà mentionnées dans nos colonnes pour leur originalité se retrouvent dans cette brochure. Une version plus complète est en préparation et devrait paraître à fin juin. Nous y reviendrons. Dommage que ces publications ne paraissent qu'en allemand.

(1) Adresse utile : Monbijoustrasse 31, 3011 Berne

(2) Alternatives Bankbüchlein - Kleiner Ratgeber für verantwortungsvolle Geldanlagen, déc. 86 Fr. 2.-